#### UNE COURTE HISTOIRE DES LOYALISTES DE L'EMPIRE UNI

#### par

#### Ann Mackenzie M.A.

## Qu'est-ce qu'un Loyaliste?

Il y a plus de deux cents ans, la Révolution américaine provoqua une rupture de l'Empire britannique en Amérique du Nord. Suite à sa victoire sur les Français pendant la Guerre de Sept ans, la Grande-Bretagne tenta d'imposer, par des efforts soutenus et renouvelés, un contrôle économique à ses colonies américaines. Les tentatives impériales d'imposer des taxes aux colons provoquèrent des protestations et des émeutes qui furent rabrouées par la force militaire et politique. Bien que ce ne fut pas tous les habitants des Treize Colonies qui s'opposèrent à la Grande-Bretagne, la lutte entre ces dernières et leur Mère Patrie fit naître deux nations: les États-Unis et ce qui devint plus tard le Canada. Ceux qui étaient fidèles à la Couronne et souhaitaient continuer à vivre dans le Nouveau Monde furent appelés Loyalistes. Ceux-ci durent quitter leurs domiciles pour aller s'établir dans ce qui demeurera l'Amérique du Nord Britannique.

## Qui étaient les Loyalistes?

Les Loyalistes étaient issus de toutes les classes et de tous les milieux de la société américaine. Bien que possédant des biens et des terres en abondance, quelques-uns dépendaient de la Couronne pour leurs moyens de subsistance de même que pour leur rang social. La communauté loyaliste comptait des gens de tout acabit : plusieurs étaient fermiers ou artisans, d'autres étaient commis, ouvriers, soldats, ecclésiastiques ou Amérindiens, esclaves et illettrés se retrouvaient également parmi les avocats. Loyalistes. Les immigrants européens récemment arrivés sur le continent Nord américain étaient majoritairement favorables à la Couronne britannique. Ils avaient peu en commun sauf leur hostilité à la révolution. Leurs raisons de devenir Loyalistes étaient aussi diverses que leurs origines. Quelques-uns avaient des liens étroits avec la Grande-Bretagne; d'autres avaient tout simplement accordé leur appui à une cause perdue. Incidents locaux, peur du changement, intérêt personnel, principes politiques, liens personnels – une seule ou plusieurs de ces raisons influencèrent leur décision de rester fidèles à la Couronne. Ce qui unissait ces divers groupes était la méfiance d'une démocratie trop puissante qui, à leur avis, aboutirait à la loi de la populace et, par la suite, à l'écroulement du régime juridique établi et de l'ordre social. Tel que l'exprimait la pensée du révérend Mather Byles: « Qui a-t-il de mieux – être gouverné par un tyran à trois mille milles ou par trois milles tyrans à un mille? » Les Loyalistes croyaient que le lien britannique plutôt que le républicanisme pourrait leur garantir une vie plus sûre et plus prospère.

Les historiens estiment que de dix à quinze pour cent de la population des Treize Colonies – quelques 250 000 personnes— s'opposa à la révolution; quelques-uns en silence, certains en la dénonçant ouvertement, d'autres par l'espionnage ou en prenant les armes contre les rebelles.

Dû à leurs convictions politiques, les Loyalistes qui restèrent dans les Treize Colonies pendant la révolution furent dénoncés pour traîtrise et persécutés par leurs voisins patriotes (les rebelles). Voici un incident qui se produisit en 1775 : à Quibbleton, New Jersey, on ordonna que Thomas Randolph, tonnelier, qui (d'après les patriotes) s'était montré ouvertement ennemi de son pays en fulminant et en utilisant tous ses efforts contre les procédures des conventions continentales et provinciales ... soit dépouillé de ses vêtements et emplumé, couvert de goudron et puis promené dans un wagon partout en ville – laquelle punition fut infligée en conséquence. Aussitôt qu'il eût reconnu sa faute, pour laquelle il demanda pardon en toute sincérité, et qu'il promit de l'expier dans la mesure du possible par une conduite exemplaire, on le remit en liberté et lui permit de rentrer chez lui en moins d'une demi-heure.

Les autorités patriotes punirent les Loyalistes qui osèrent exprimer leur opinion trop fort en leur enlevant leur propriété et leurs biens et en les banissant sous peine de mort, afin qu'ils ne reviennent jamais. En menaçant les autres, ils les forcèrent à garder le silence. Partout où le contrôle patriote s'exerçait dans les Treize Colonies, les Loyalistes ne purent pas voter, vendre leurs terrains, poursuivre leurs débiteurs en justice, ou travailler comme avocats, médecins, professeurs ou enseignants. Pour être juste, il faut toutefois constater que dans les régions contrôlées par les Loyalistes, les partisans de la révolution subirent un traitement semblable aux mains des autorités britanniques.

Environ 70 000 Loyalistes fuirent les Treize Colonies; 50 000 partirent pour les Colonies de l'Amérique du Nord Britannique au Québec et en Nouvelle-Écosse.

Pour certains l'exil commença en 1775, lorsque les «comités de sécurité » partout dans les Treize Colonies commencèrent à harceler les sympathisants britanniques. D'autres réagirent en organisant des régiments loyalistes : The King's Royal Regiment of New York, Roger's Rangers et Jessup' Corps furent les mieux connus parmi les quelques 50 régiments loyalistes qui firent campagne pendant la guerre.

La signature du Traité de Paris (1783), qui reconnut l'indépendance des États-Unis, fut le coup décisif pour les Loyalistes. Puisqu'ils voulaient vivre comme sujets britanniques, et qu'ils ne voulaient plus subir les excès et l'animosité de leurs compatriotes, les Loyalistes restés dans les Treize Colonies pendant la guerre durent faire face à l'exil. Ceux qui désiraient rester en Amérique du Nord avaient deux choix: la Nouvelle-Écosse (les Maritimes) ou le Québec (Ontario-Québec).

## **Exode vers une terre inconnue**

Pris de panique et obligés d'abandonner la plupart de leurs biens, les Loyalistes durent faire face à la perspective de se faire une nouvelle vie dans un nouveau pays – début peu

favorable. Les terrains où ils devaient s'installer étaient isolés, peu attrayants et sauvages. En promenant ses regards sur la terre que son mari et elle devaient défricher, Sarah Frost, Loyaliste de New York, écrivit dans son journal : « Je crois que c'est le terrain le plus sauvage que j'ai jamais vu...on dit que ce sera une ville... Tout le monde doit débarquer demain, et il n'y aura pas d'abri... » En plus de l'angoisse de la défaite et du trauma de l'exil, les Loyalistes durent affronter l'isolement et leurs sentiments d'impuissance. La grand-mère de Sir Leonard Tilley, l'un des pères de la Confédération, exprima les sentiments de beaucoup de Loyalistes quand elle écrivit : « J'ai grimpé au sommet de la Colline Chipman (Saint John) et j'ai regardé les voiles au loin, et un sentiment d'avoir été abandonnée m'a accablée, bien que je n'aie versé aucune larme pendant toute la guerre. Je me suis assise, mon bébé sur les genoux, et j'ai versé des pleurs amers. »

Pénuries, conditions de vue dures et ennuis poursuivirent les Loyalistes dans les camps des réfugiés. Beaucoup durent vivre dans des tentes pendant leur premier hiver. La femme d'un soldat sur les rives de la rivière Saint John écrivit : « Nous avons dressé nos tentes à l'abri des bois et nous avons essayé de les couvrir de branches d'épinette. Nous avons utilisé des cailloux pour fabriquer des cheminées. La terre dure servait de plancher pour nos tentes. Je ne peux guère dire comment nous avons survécu à cet hiver-là. »

Beaucoup ne survécurent pas au premier hiver; beaucoup partirent avec les flottes de secours quand elles levèrent la voile le printemps suivant. Ceux qui vivaient toujours durent supporter des pénuries d'outils et de vivres et des délais dans l'achèvement de l'arpentage de leurs terrains. Mais, grâce à leur force de caractère et à leur ingéniosité, les Loyalistes assurèrent le succès de beaucoup des nouveaux établissements.

# Établissements loyalistes

# Les provinces Maritimes

Au printemps de 1776, le premier navire transportant des Loyalistes quitta les Treize Colonies pour la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement britannique leur offrit un passage gratuit et leur permit d'apporter des biens nécessaires. En 1783, environ 50 000 Loyalistes et réfugiés habitaient à New York. Bien que le traité de paix, signé en cette année-là, leur assurât la sécurité, les Loyalistes apprirent que la victoire des Patriotes avait accru la persécution. Par conséquent, jusqu'à 30 000 Loyalistes décidèrent de partir pour la Nouvelle-Écosse. Beaucoup de ces colons étaient membres de régiments loyalistes licenciés. Certains faisaient partie de l'aristocratie, tel que le colonel Edward Winslow, qui arrivait de la Nouvelle-Angleterre, d'autres étaient membres de groupes minoritaires, tels que les Hollandais, les Huguenots et les Quakers; plusieurs emmenèrent leurs esclaves avec eux.

Nombreux étaient les Loyalistes noirs membres d'un corps exclusivement noir de l'armée britannique. La liberté leur avait été promise s'ils appuyaient la Couronne. Parmi leur nombre se trouva Henry Washington, qui s'était enfui du service de George Washington. Les Loyalistes noirs revendiquaient l'égalité de leurs droits avec ceux des soldats blancs

et attendaient donc un traitement semblable. Ce ne fut pas le cas, malheureusement, puisqu'on ne distribua pas de façon égale les bénéfices sous forme de terrains et de vivres. Puisque les Loyalistes noirs furent condamnés à une vie de servilité, si non d'esclavage, la moitié partit bientôt pour le Sierra Leone.

Presque la moitié des réfugiés s'installa dans les environs de la rivière Saint John et la plupart de ceux-ci s'assemblèrent à l'embouchure de la rivière où se trouvait un excellent port. Ainsi se développa la ville de Saint John. Il y avait aussi des colonies tout le long de la côte sud de la péninsule à Shelburne, à Digby et à Lunenburg.

Les Loyalistes ne faisaient pas bon ménage avec les colons déjà établis et ils préféraient vivre en gardant leur indépendance et en s'éloignant autant que possible de ces gens-là. Ils doutaient de la loyauté des ces colons, qui avaient déclaré leur neutralité pendant la guerre, et ils s'offensaient de leur monopole sur les nominations aux emplois gouvernementaux. Ils commencèrent donc à réclamer au gouvernement britannique la séparation des établissements loyalistes dans la vallée de la rivière Saint John, et de ceux situés sur l'Île de Saint John (l'Île du Prince-Édouard) et sur l'Île du Cap-Breton, du territoire relevant du gouvernement d'Halifax. Le gouvernement britannique accéda à leur demande en 1784. Le Nouveau Brunswick, dont la population était loyaliste à 90%, devint une colonie séparée avec sa capitale à 90 miles en amont de Saint John. Thomas Carleton, le premier lieutenant-gouverneur, fit honneur à Frederic, duc de York, en nommant la ville « Fredericton ».

### Le Québec

Bien qu'il y eût des déplacements loyalistes dans le Québec d'aujourd'hui, le plus grand nombre alla s'établir sur des terres qui se trouvent maintenant en Ontario. Les régiments loyalistes licenciés fournirent la plupart de ces colons. Le colonel John Butler, propriétaire foncier de renom dans la vallée Mohawk de New York, organisa les Butler's Rangers, qui se battirent du côté loyaliste. Il amena ses soldats à la rive ouest de la rivière Niagara, ou le régiment fut licencié en 1784. Quelques familles s'installèrent un peu plus vers l'ouest, jusqu'aux bords du lac Érié, de la rivière de Détroit et de la Tamise. Le colonel Butler conserva ses liens avec les autochtones comme Directeur d'Affaires Indiennes et chef de leur milice.

Les Américains indigènes, dont principalement les membres des Cinq Nations de New York, accordaient leur appui aux Anglais, croyant ceux-ci plus aptes que les Patriotes à défendre leurs intérêts. Après la guerre, près de 2000 d'entre eux suivirent Thayendanegea (Joseph Brant) en Amérique du Nord Britannique. La majorité s'établit dans la vallée de la Grande Rivière, tandis que quelques plus petits groupes se dirigèrent vers la tête du lac Ontario et aux bords de la Baie de Quinte.

Certains régiments loyalistes licenciés s'installèrent le long du Saint-Laurent en amont de Montréal et le long de la rive nord du lac Ontario. On les établit, à leur demande, selon leur pays d'origine et leur religion. La majorité des colons avait été fermiers frontaliers avant la révolution et étaient habitués à la vie dure des lieux sauvages. Malheureusement.

ces colons avaient presque tout perdu au moment de l'exil. L'aide gouvernementale fut limitée, et une concession de terrain fut le bienfait le plus répandu à tous. Le gouvernement concéda des terres aux chefs de famille par rang militaire, aux femmes et aux enfants nés et à naître.

Les Loyalistes qui arrivèrent au Québec demeuraient attachés à leur tradition de tenure foncière en franc-alleu roturier («free and common soccage» ou «freehold tenure»), aux lois britanniques et à un gouvernement représentatif. Il leur était impossible de renoncer à ces droits. L'Acte du Québec, qui garantissait un régime seigneurial et refusait le droit à une assemblée élue, les contraignait au renoncement. Peu après leur arrivée, les représentants des Loyalistes demandèrent au gouvernement de changer le régime de tenure du Québec en une tenure en «free and common soccage», semblable à celui de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

En 1791 le Parlement britannique passa l'Acte du Canada, qu'on appelle habituellement l'Acte Constitutionnel, lequel prévoyait la division du Québec en deux parties – le Haut et le Bas-Canada. On accorda aux deux colonies un parlement élu, et un régime de tenure foncière en «free and common soccage» entra en vigueur dans le Haut-Canada (l'Ontario). Il est évident que ces lois témoignent de l'influence des Loyalistes.

## L'héritage loyaliste

La reconnaissance par le gouvernement de la cause défendue par les Loyalistes était d'une valeur moins pratique que les terrains et les vivres, mais d'une signification plus durable pour les Loyalistes et leur postérité. Lord Dorchester, gouverneur du Québec, se rendit compte de l'importance de reconnaître la contribution des Loyalistes et, le 9 novembre 1789, il déclara «qu'il voulait mettre la marque d'honneur sur les familles qui avaient appuyé l'Unité de l'Empire...» Conformément à cette ordonnance de Dorchester, les listes de milice publiées portaient la déclaration suivante :

N.B. Ces Loyalistes qui appuyaient l'Unité de l'Empire et qui reconnaissaient Le Drapeau Royal avant le Traité de Séparation de l'année 1783, et tous leurs enfants et toute leur postérité de l'un ou de l'autre sexe, seront distingués par les Majuscules suivantes : U.E., ce qui fait allusion à leur grand principe de l'Unité de l'Empire.

L'usage des lettres post-nominales «U.E.» est plutôt rare aujourd'hui, mais l'influence des Loyalistes sur l'évolution du Canada demeure incontestable. Leurs liens avec la Grande-Bretagne et leur antipathie pour les États-Unis leur inspiraient la force nécessaire pour que le Canada demeura un pays indépendant et distinct en Amérique du Nord.

La méfiance des Loyalistes envers le républicanisme et la loi de la populace influençait la progression du Canada vers la pleine souveraineté nationale – évolution paisible marquée par divers documents constitutionnels, ce qui contraste avec les crises subites et violentes vécues dans d'autres pays.

Depuis l'arrivée des Loyalistes, il y a deux siècles, les mythes et les réalités de leur héritage s'entrelaçaient jusqu'à exercer une influence sur la façon dont nous, en tant que Canadiens, nous percevons. Il est vrai de dire que l'arrivée des Loyalistes de l'Empire Uni changea le cours de l'histoire canadienne non seulement en persuadant le gouvernement britannique d'établir les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, mais aussi en donnant à ces provinces les caractéristiques distinctives qu'on peut constater aujourd'hui. La plus frappante de celles-ci est peut-être la devise sur les armoiries de l'Ontario: «Ut incepit fidelis sic permanet » c'est-à-dire: «Fidèle elle débuta; fidèle elle demeure ».